

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 9	Date de la séance : 19 septembre 2022
Présents : 8	
Votants : 8	Date de la convocation : 14 septembre 2022
Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril – Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande - MM. SAVOYE Marc – TRICHARD Pascal.	
Absent : M. FOREST Daniel	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

Objet : Procéder à une enquête publique préalable à l'aliénation d'une voie communale

Afin de rattacher un tronçon de la voie communale n° 19 à la propriété de M et Mme Bernard Mathieu,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le Code de la voirie routière et notamment l'article L141-3,

Considérant le plan de division du 28/04/2022 portant numérotation de la parcelle AM n° 253 équivalente au tronçon à détacher,

Considérant que ce tronçon de voie communale n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public dans la mesure où un classement en voie communale des parcelles AM n° 242, 245, 247, 249, 254, 257 et 258 est en cours pour le remplacer.

Considérant que les délibérations concernant le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

- de lancer l'enquête préalable au déclassement d'un tronçon la voie communale n° 19 du domaine public communal
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération

Ainsi fait et délibéré, à VAUXRENARD, les jours mois et an que sus dits.

Le Maire,

Sixte DENUELLE

